

A l'attention de Monsieur Bernard-Claude PANET, commissaire-enquêteur

L'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Les Cornutas appelle plusieurs observations de ma part en tant que riveraine du site :

1° Le ru :

- c'est actuellement une friche en grande partie boisée qui est traversée sur sa partie Est et le long des propriétés existantes par un petit ru qui descend de la N104 à découvert pour continuer enterré au-delà des rues Marie Curie et des Sorbiers et se jeter dans la Sallemouille. Il n'apparaît pas sur le schéma de l'OAP. Or, en cas de fortes pluies, ce petit ruisseau se renforce pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement, comme cela a pu être constaté lors des épisodes récents de fortes pluies en fin d'hiver.
- Le schéma ci-joint montre que le cadastre le prend en compte. Par ailleurs, ses abords végétalisés sont régulièrement entretenus démontrant son rôle pour l'écoulement des eaux (voir photographies jointes).
- De plus, l'annexe 7.2.5 Zonage relatif aux Eaux pluviales du PLU identifie dans la « rue des Cornutas et des Sorbiers : ces rues sont très sensibles aux phénomènes de ruissellement pouvant menacer plusieurs habitations. (...) Dans ces secteurs, il conviendra de mettre en œuvre des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel, le renforcement des ouvrages existants et si besoin, le traitement des eaux pluviales »
- Aussi, il apparaît plus que nécessaire de le prendre en considération dans l'OAP qui vise à urbaniser ce site et donc à augmenter son imperméabilisation en indiquant « ru à préserver et à mettre en valeur » au même titre que les autres éléments de légende.

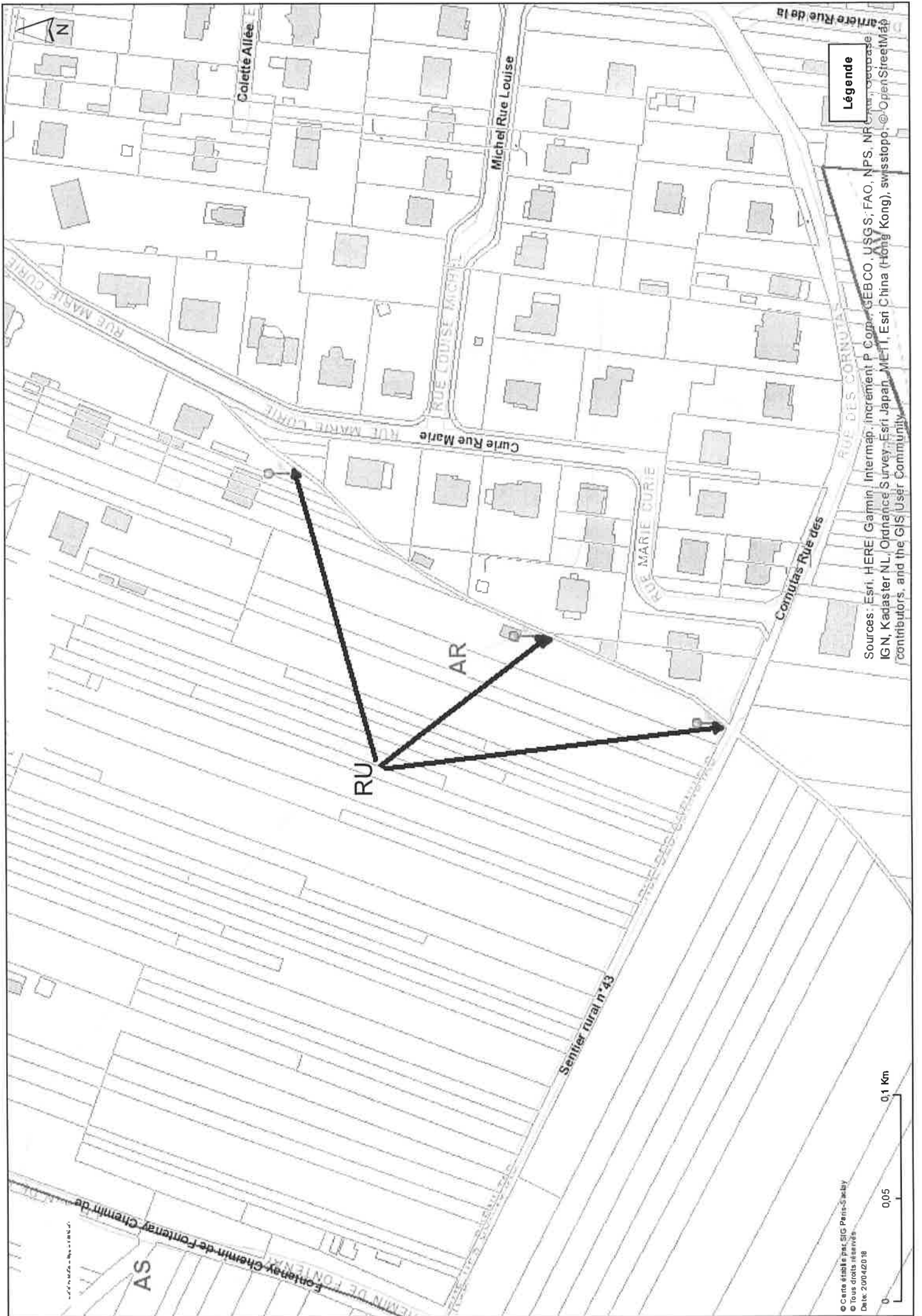
2° Liaisons douces :

- un principe de création d'un maillage de liaisons douces est inscrit sur le schéma de l'OAP. Celui qui traverse le site dans sa longueur ne débouche pas sur un chemin identifié et ne constitue donc pas une continuité. Qu'en est-il de son débouché ? Est-il prévu d'acheter une parcelle privée ?

3° Ce futur éco-quartier devra tenir compte des nuisances sonores de la N104 située à environ 200 m en hauteur par rapport au site.

Fait à Marcoussis le 29 avril 2018

Desbruns Valérie



Légende

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, USGS, FAO, NPS, NRC, Esri, Swisstopo, IGN, Kadaster NL, Ordnance Survey, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), swisstopo, ©OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

© Carte établie par SIG Pens-Sabry
 © Tous droits réservés
 Date: 2004/2018

0 0.05 0.1 Km







